RD CONGO



Le projet de la plus grande réserve protégée du monde concentre les inquiétudes

Conçu comme un projet écologique historique, le « Couloir vert Kivu-Kinshasa » inquiète les défenseurs de l'environnement et des droits humains, qui pointent de nombreuses contradictions et défis à dépasser.

ENOLA RICHET

C'est un projet environnemental de la taille de la France, censé devenir la plus grande réserve de forêt tropicale protégée au monde. En janvier 2025, Félix Tshisekedi annonçait la création du « Couloir vert Kivu-Kinshasa », un territoire de 2.400 kilomètres de long reliant l'extrême est du pays à sa capitale, à l'ouest. L'objectif : protéger les forêts du bassin du Congo, premier puits de carbone net au monde devant l'Amazonie. Le tout en développant une économie verte grâce aux énergies renouvelables et à l'agroforesterie, dont les produits seraient ensuite acheminés vers la capitale par le fleuve Congo que longe la réserve.

Les ambitions sont donc immenses pour ce projet « devenu le porte-étendard d'une RDC présentée diplomatiquement comme un "pays solution" face à la crise climatique », pose Fabien Offner, chercheur à l'ONG Climate Rights International. Lui salue largement cette initiative « essentielle pour l'Afrique et pour le monde ». Mais qui suscite pourtant aujourd'hui de grandes inquiétudes.

Maintien de projets pétroliers et miniers, risques de violation des droits des communautés locales, règles de gouvernance encore floues… L'ONG du chercheur a publié ce 29 octobre un rapport pointant de nombreuses contradictions. Qui n'ont pas empêché l'Union européenne d'annoncer un financement direct de 78,6 millions d'euros, tandis que la Belgique a réorienté une partie de son programme de coopération à 143 millions d'euros vers le Couloir vert et un autre corridor économique congolais.

Une réserve protégée qui ne l'est pas vraiment

Premier paradoxe : le Couloir vert ne répond pas, selon l'ONG, aux critères internationaux d'une « aire protégée ». Car le statut d'aire communautaire protégée, créé par le gouvernement congolais en janvier 2025 spécifiquement pour ce Couloir vert, « n'interdit aucune activité, même pas celle des entreprises pétrolières et minières », explique Fabien Offner. Les droits d'exploitation existants peuvent donc être maintenus. La création d'une nouvelle « aire protégée » telle que l'entendent les critères internationaux n'est d'ailleurs pas prévue à ce stade de la phase pilote, qui durera jusqu'en 2028.

Quatre mois après l'annonce du projet, le gouvernement congolais a même annoncé la mise sur le marché de 52 nouveaux blocs d'exploration pétrolière, dont 29 chevauchent 72 % du Couloir vert, rapporte l'ONG. Côté minier, Kinshasa porte également un gigantesque projet d'exploitation de gisements de fer, baptisé Mifor, dans le nord-est du pays, dont une partie pourrait empiéter sur le Couloir vert. Des annonces « ahurissantes », qui font s'interroger Fabien Offner sur « la cohérence et la sincérité des autorités congolaises », qui n'ont à ce jour pas fourni d'explication ni exprimé la volonté de retirer ces permis.

Les populations exposées à de nouvelles violations

Les risques concernent aussi les droits humains, dans un pays où 24,8 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire aiguë et où des millions sont déplacés par les conflits fonciers. L'ONG redoute notamment des expulsions forcées liées aux projets hydroélectriques, et des accaparements de terres pour l'agro-industrie. « Le passif de projets agro-industriels dans le pays a parfois été désastreux », rappelle le chercheur. Quant au consentement obligatoire des populations, « il a été tellement peu respecté par le passé que la question se pose de savoir pourquoi, cette fois, il le serait », questionne-t-il.

Construit sur le même modèle de « conservation armée » que celui du Parc Virunga – grand succès environnemental congolais qui avait notamment permis d'accroître la population menacée de gorilles de montagne –, le Couloir vert prévoit aussi la construction de 19 « bases opérationnelles », associant les activités agricoles à la présence de jusqu'à 760 « écogardes » armés chargés d'empêcher le braconnage et défendre la zone des milices. Si le modèle n'est pas à bannir, « on a observé des précédents d'actes violents de la part des écogardes dans le parc des Virunga, dans celui de Kahuzi-Biega ou celui de la Salonga », pointe le chercheur. Un facteur risque supplémentaire qu'il serait bon de soumettre à des mécanismes de vérification, pointe l'ONG.

Quatre mois après l'annonce du projet, le gouvernement congolais a annoncé la mise sur le marché de 52 nouveaux blocs d'exploration pétrolière. © AFP.

Des millions engagés malgré les incertitudes

Pour Climate Rights International, les bailleurs internationaux portent aussi leur part de responsabilité dans la bonne construction du projet. « Des dizaines de millions d'euros ont été mis sur la table, alors que l'on en sait très peu sur les éventuels mécanismes de vérification et sur la gouvernance », poursuit Fabien Offner. L'Union européenne s'appuie notamment sur sa longue collaboration avec la Fondation Virunga, « un acteur sérieux et expérimenté », pose Fabien Offner. Mais reproduire ce modèle à l'échelle d'un territoire grand comme la France, en partie ravagé par les conflits, représente un tout autre défi.

Il existe pourtant un chemin de réussite, pour l'ONG, qui appelle donc les partenaires internationaux à conditionner leurs financements à des décisions concrètes : renoncer aux blocs pétroliers, aux projets miniers dommageables pour les populations et l'environnement et maintenir le moratoire sur les nouvelles concessions forestières industrielles.

CE WEEK-END DANS LE SOIR



MÉDIAS
Les défis de Christophe Dujardin, nouvel administrateur général de la RTBF



CATHERINE MEURISSE
« Les femmes ont mis du temps à devenir dessinatrices »

+SO SOIR



TOUT BIEN RÉFLÉCHI
Anne-Charlène Bezzina : « En France, ce qu'on reproche à l'Etat de droit relève en fait d'une crise de la gouvernance »